



REVEILLON DE PASSAGE – Sécurité, Réciprocité, Confiance...
Stage Résidentiel de Biodanza® et de danses Téhima
Le Grand Gîte Aux Ramières 26400 EURRE
du samedi 28 décembre 2019 17h00 au mercredi 1^{er} janvier 2020 17h00

Animation : *Frédérique MIQUEL-FAURE Facilitatrice de Biodanza®*
Claude-Alain MIQUEL Facilitateur Didacticien de Biodanza®
Corinne JUVENON Professeure de danses Téhima

ACCUEIL le samedi 28 décembre 2019 dès 17h00.
DEPART le mercredi 1^{er} janvier 2020 à partir de 17h00

TARIFS :

300 € / personne jusqu'au 31 octobre 2019 inclus
330 € / personne après le 31 octobre jusqu'au 15 décembre 2019 inclus
360 € / personne après le 15 décembre 2019

Places limitées

Ce tarif comprend :

- 8 animations de vivencias ou danses Téhima dont la vivencia de passage et la soirée dansante de la St Sylvestre
- Les boissons pour le repas et la soirée de la Saint Sylvestre
- Le pain pour les repas sur la durée du séjour
- Les petits déjeuners (café, thé, lait, beurre, confiture) pour la durée du séjour
- 4 nuitées d'hébergement en chambre 2, 3 ou 4 lits
- La location complète du Grand Gîte Aux Ramières du XVII^{ième} siècle de 500 m², de son jardin de 300 m² et de son parking de 150 m²
- La location du studio de danse de 110 m²

Ce tarif ne comprend pas :

- Les repas qui seront confectionnés à partir de plats apportés et préparés par chacun ou/et cuisinés collectivement sur place avec les ingrédients apportés par chacun
- Les draps et taies d'oreiller (ils peuvent être loués sur place pour 8€/lit)

MODALITES D'INSCRIPTION ET DE REGLEMENT

L'inscription au stage est validée par un chèque d'arrhes de 100 € par personne
(ordre *Danser la Vie*) courrier à transmettre à :

Association Danser la Vie
126, route de Pierre Plate
69460 Le Perréon

Le solde du règlement sera versé le 1^{er} jour du stage, si l'inscription a lieu avant le 15 décembre 2019 inclus. Après le 15 décembre 2019, l'inscription est validée par un chèque de 360 €.

NB : En cas de désistement moins de 30 jours, avant le début du stage, les arrhes ne seront pas remboursées.

FICHE D'INSCRIPTION



Fiche d'inscription

(à retourner à Association Danser La Vie, 126 route de Pierre Plate 69460 LE PERREON)

**REVEILLON DE PASSAGE – Sécurité, Réciprocité, Confiance...
Un cocktail à danser pour sentir et vivre l'Entraide de demain !**

**Stage Résidentiel de Biodanza® et de danses Téhima
du 28 décembre 2019 au 1^{er} janvier 2020
Le Grand Gîte Aux Ramières 264,00 EURRE**



NOM – PRENOM :

Adresse :

Tél. mobile :

E-mail (lisible svp) :

- Je m'inscris avant le 31 octobre 2019 inclus: coût Promotionnel du stage : 300 €
et je réserve ma place en versant 100€ d'arrhes et le solde 200€, le premier jour du stage
- Je m'inscris après le 31 octobre 2019 et avant le 15 décembre 2019 inclus: coût du stage 330 €
et je réserve ma place en versant 100€ d'arrhes et le solde 230€, le premier jour du stage
- Je m'inscris après le 15 décembre 2019 : coût du stage 360 €
et je verse à l'inscription un chèque de 360 €



NB: En cas de désistement moins de 30 jours, avant le début du stage, les arrhes ne seront pas remboursées.